

Discours de Richard Ferrand, Président de l'Assemblée nationale

Ouverture des « rencontres de l'entreprise »

Hôtel de Lassay – 21 mars 2019 à 9h10

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Mesdames et messieurs les députés,

Mesdames et messieurs les entrepreneurs,

J'ai le plaisir de vous accueillir aujourd'hui, pour cette première édition des Rencontres de l'entreprise, qu'Olivia Grégoire et Roland Lescure ont pris l'excellente initiative d'organiser. Je les en remercie.

Cet événement, j'ai voulu qu'il se tienne ici, à la présidence de l'Assemblée nationale, pour manifester symboliquement que l'économie intéresse tous les groupes parlementaires, de même qu'elle concerne tous les citoyens. Cela ne signifie pas, bien sûr, que tout le monde soit d'accord. Mais le pluralisme n'implique pas l'immobilisme, le débat d'opinion n'est certainement pas l'inaction.

Dans le domaine économique, au contraire, l'Assemblée nationale est très active puisqu'elle joue un triple rôle, que je voudrais analyser avec vous.

Son premier rôle est de légiférer. L'Assemblée, comme le Sénat, fixe en effet le cadre à l'intérieur duquel le Gouvernement, les entreprises, les salariés, trouvent leur chemin. Nous ne vivons pas dans une économie administrée, et c'est heureux ! Mais l'économie de marché ne peut se dispenser de régulateurs ni d'institutions. Les débats de la semaine dernière, pendant la discussion générale de la loi PACTE, ont montré des différences d'appréciation sur l'intensité de la régulation et de la réglementation, mais la nécessité de légiférer n'a échappé à personne.

La loi a cette vertu d'être égale pour tous, alors qu'elle recouvre de multiples situations particulières qui peuvent produire des effets spécifiques. Une discussion parlementaire, c'est toujours la rencontre du réel et du droit. Les grands témoins ici présents pourront le confirmer : les entreprises et les

secteurs qu'ils représentent montrent, de fait, l'incroyable diversité de notre tissu économique.

Je salue d'ailleurs la présence ici de nombreux acteurs de terrain. Beaucoup d'entre vous ont bien voulu donner de leur personne et partager leur expérience pour alerter les députés, en temps et en heure, en amont des discussions dans l'hémicycle, sur les conséquences concrètes de telle ou telle disposition prévue initialement. Vous vous êtes exprimés au cours des multiples auditions organisées par la commission des Affaires économiques, dont je salue le travail fin et approfondi : en ces temps d'antiparlementarisme primaire, il est bon de rappeler que les députés travaillent beaucoup et que les débats en commission sont au moins aussi importants que les séances publiques.

Tout au long de la procédure parlementaire, donc, l'intérêt du législateur pour les enjeux économiques a suscité des débats nourris et argumentés : tous ceux qui suivent la loi PACTE pourront en témoigner.

Mais là ne s'arrête pas l'intervention de l'Assemblée nationale, qui a un deuxième rôle : évaluer. L'Assemblée, comme le Sénat, observe et contrôle les résultats que le Gouvernement obtient avec les leviers et les moyens que le législateur lui accorde. C'est un moment moins médiatique, plus austère, que la discussion dans l'hémicycle. Mais c'est capital : d'ailleurs, les entrepreneurs connaissent bien cette boucle de rétroaction qui est vitale pour toute organisation. Si les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances, il ne faut pas se payer de mots : il faut réagir.

Car nous touchons à des systèmes complexes, et il ne suffit pas d'avoir une bonne idée sur le papier pour être absolument sûr que la réalité suive. Votre expertise n'est donc pas seulement requise en amont de la production législative : c'est quand la loi est promulguée, appliquée, mise en œuvre, qu'il faut continuer et même intensifier ce travail d'échange entre nous.

C'est pourquoi le troisième rôle de l'Assemblée, dans le champ économique, c'est l'animation.

L'économie ouverte, l'économie productive, l'économie innovante, c'est avant tout des femmes et des hommes qui travaillent ensemble, qui se font confiance, qui décident de faire œuvre collective. Nous avons tous en tête des noms de personnalités politiques qui ont su installer un climat propice au développement dans leur territoire.

Par la compréhension de ce qu'est une entreprise, par l'attention portée à l'ancrage des entreprises dans les sociétés locales, par la médiation avec des investisseurs ou des porteurs de projet... C'est exactement le sens de ces Rencontres de l'entreprise, qui visent à définir un modèle gagnant-gagnant pour notre pays et pour l'Europe.

Bref, ce printemps 2019 commence bien : je souhaite que vos travaux fassent germer les bonnes idées pour produire de la richesse et faire éclore les emplois de demain.

Je vous remercie.